

# médiatic

[www.rtsr.ch](http://www.rtsr.ch)

SRT - SOCIÉTÉS DES AUDITEURS-TÉLÉSPECTATEURS DE LA RSR ET DE LA TSR

MÉDIASCOPE

## → LIGNE DE MIRE ←

### Quelle politique des programmes le week-end sur RSR La Première ?

*Conseil des programmes du 15 octobre 2007*

**Quelle politique des programmes la direction de la RSR applique-t-elle le week-end sur La Première? Pour le savoir, les membres du Conseil des programmes ont reçu Nicole Tornare, directrice du programme La Première et Sylvie Lambelet, adjointe au chef de l'Information. En leur compagnie, ils ont fait un tour complet des émissions, jugeant du bon équilibre trouvé entre des rendez-vous distrayants, instructifs, informatifs et variés.**

Des temps forts, les week-ends de RSR La Première en ont plein ! *La Smala, Atlas, De quoi j'me mêle, Aïrs de rien, L'histoire de Jack Rose ou Betty*, pour ne citer que quelques titres d'émissions puisées dans une offre programmatique abondante, plaisent à l'auditeur. Ce que n'ont pas manqué de dire les représentants des sociétés cantonales, attachés aussi bien à l'humour parfois caustique de *La Soupe* qu'aux découvertes de la littérature d'autres pays avec la *Librairie francophone*, un rendez-vous du samedi fort apprécié pour son ton dynamique et l'ouverture qu'il offre aux auteurs de Belgique, de France, de Suisse romande et du Canada. Pourtant, certains n'ont pas caché leurs doutes quant à la crédibilité des libraires, qualifiés de «vendeurs de livres», en réclamant une fois encore une «vraie» émission littéraire sur RSR La Première! Il leur a été répondu que la place de la littérature était clairement sur Espace 2, avec notamment l'émission *Entre les lignes*. Pour d'autres, si le choix des libraires est subjectif, on peut s'en accommoder. Ce qui ne serait pas acceptable, c'est qu'il soit arbitraire.

La même remarque peut s'appliquer à *Synopsis*, lorsqu'un critique de cinéma peut en quelques mots déguster d'un film uniquement par son avis tranché.

Si les louanges ont été nombreuses, les membres du Conseil des programmes ont, par leurs questions, établi un véritable dialogue avec Nicole Tornare. Laquelle a expliqué sans détour les difficultés d'une émission d'humour – *La Soupe* – en période d'élections, souvent à la limite du dérapage ! C'est qu'on ne bâillonne pas si facilement un humoriste, dont l'impertinence est justement signe de talent.

L'affluence chaque dimanche au Studio 15 de La Sallaz démontre bien l'impact de l'émission sur le public.

Un point intéressant : les émissions les plus goûtées sont aussi les plus anciennes. Bien installées à l'antenne, parfois depuis plusieurs années, elles sont régulièrement re-travaillées et reciblées.



Nicole Tornare (Photo RSR)

#### La politique et le lémanocentrisme sur la sellette

Sylvie Lambelet a été invitée à répondre aux questions – toujours très nombreuses – touchant à l'information. D'emblée, les membres du Conseil des programmes se sont étonnés d'entendre un matin Jacques Neyrinck sur les ondes de la RSR, en pleine période pré-électorale. Si des règles bien précises existent, pourquoi faire une





Sylvie Lambelet (Photo C. Landry)

exception pour ce politicien en campagne ? Même s'il était invité pour parler de la crise en Belgique, il a été relevé qu'il a bénéficié d'une tribune radiophonique. Le problème des invités choisis uniquement dans l'arc lémanique a une fois encore entretenu longuement la discussion. Dans le *Feuilleton*, par exemple, la tendance est nette à suivre la journée d'un citoyen lémanique connu plutôt que de faire découvrir une personnalité

d'une région éloignée. Ce qui peut s'expliquer par le côté *people* de l'émission, mais qui irrite profondément les membres du Conseil des programmes d'autres cantons ! Si ces derniers comprennent qu'il peut y avoir des problèmes de proximité pour expliquer le phénomène, ils déplorent cependant que l'on méconnaisse des personnalités de leur région.

Après ce débat animé qui ne pourra trouver sa conclusion que lorsque chacun sera en possession de statistiques précises, fournies par la RSR, l'accent est porté sur le *Journal du dimanche*, très apprécié dans sa nouvelle dynamique. Contrairement aux émissions d'information du samedi matin, avec trop de chroniques enregistrées et jugées pas assez proches de la vie des gens.

Autre point d'étonnement : la valse des producteurs à *Forums*. Le taux d'écoute est-il en baisse ? Ou y a-t-il une crise au cœur de l'émission ?

A l'écoute de ces remarques, Sylvie Lambelet reconnaît qu'il y a bien une érosion de l'auditoire, mais pas uniquement pour *Forums*. La tendance est générale et pourrait trouver une explication dans la nouvelle manière de s'informer, que ce soit par Internet ou avec le *podcasting*. Après le départ de Pascal Décaillet, trois producteurs ont relevé ensemble le défi de continuer l'émission. Aujourd'hui Memeth Gultas en reste le seul producteur, les autres ayant été appelés à d'autres tâches à la RSR ou dans la presse écrite. Mais promis-juré: il n'y a pas de crise à *Forums*. ●

Arlette Roberti

## → SRT Genève ←

### Médias et campagnes politiques « Je t'aime, moi non plus ! »

avec

Romaine Jean (TSR)  
et Alain Maillard (RSR)



**Mercredi 21 novembre à 18 h.**  
**Cercle des Dirigeants d'Entreprises 2<sup>e</sup> étage**  
17, rue François-Dussaud - 1227 Les Acacias

(Parking devant l'immeuble et Parking des Vernets.  
Le parking Aligro ferme à 19h00)

Le but de cette manifestation est de proposer une discussion entre deux professionnels des médias et le public, afin qu'ils expliquent leur travail dans le cadre des campagnes politiques, et de la dernière en particulier.

Inscription souhaitée par mail [benjamin@tele2.ch](mailto:benjamin@tele2.ch) ou par tél 022 738 39 38.  
Venez nombreux à cette prometteuse rencontre.

## → Des émissions et des films sous-titrés et « signés » ←

**Lors de la séance du Conseil des programmes RTSR du 15 octobre dernier, Alberto Chollet, coordinateur des affaires générales à la SSR, a présenté l'avancée du sous-titrage des films et des émissions de télévision pour les sourds, les malentendants et les malvoyants.**

En Suisse, quelque 10% de la population peine à entendre et 1% est malvoyante. Suivre un film ou une émission sur le petit écran tient de la gageure, alors qu'un



Alberto Chollet (photo C. Landry)

sous-titrage suffirait à améliorer la compréhension des images. Le langage des signes est une autre possibilité offerte aux personnes handicapées par une mauvaise ouïe pour suivre une émission, mais 7'000 à 9'000 personnes seulement comprennent cette langue, même pas universelle, mais basée sur la langue du pays.

La Suisse est très en retard dans ce domaine. Aujourd'hui, 6 à 8% des émissions bénéficient de cette aide visuelle, alors que les pays voisins en offrent entre 20 et 40% et que les programmes de la BBC, par exemple, atteignent 80% ! Un pourcentage qu'espéraient obtenir les associations suisses, mais impossible à réaliser dans l'immédiat, faute de moyens financiers suffisants. Après discussion, l'OFCOM – partie prenante dans ces négociations – a imposé à la SSR de proposer à terme 33% d'émissions et de films sous-titrés.

La question se pose aussi pour les personnes malvoyantes. Ces dernières aimeraient avoir accès à une technique toute simple, appliquée en Allemagne : il suffit de disposer d'une piste sonore supplémentaire, sur laquelle la description de l'image est enregistrée. Pour les sourds, Swisstext a trouvé, également à l'étranger, une

technique qui permet d'avoir un sous-titrage incrusté directement sur l'écran à partir d'un commentaire parlé, d'où un grand gain de temps.

Les choses vont donc rapidement changer en Suisse. La nouvelle Loi sur la Radio et la Télévision (LRTV) impose en effet à la SSR de prendre en charge l'adaptation de ses programmes dès le 1er janvier 2008, pour les rendre accessibles aux téléspectateurs malentendants ou malvoyants. Pour atteindre ce quota, l'exercice se fera en plusieurs temps, avec l'obligation pour les responsables des achats des films, d'acquiescer l'an prochain 12 films – dont quatre suisses – dotés de cette colonne sonore supplémentaire. Puis l'année suivante, ce sera 24 films équipés de cette bande sonore, puis 24 nouveaux films en 2010.

Parmi les émissions à « signer » ou à sous-titrer, des priorités ont été définies, toujours en collaboration avec les associations concernées. On pourra bien sûr suivre le journal télévisé de 19h30, émission d'actualité « signée » lors de sa rediffusion sur TSR2. Ou encore *Top Models* ou *Comédie-Comédie*. Les associations souhaitent sous-titrer *Infrarouge*, mais ce genre d'émission est beaucoup plus difficile à adapter. Certains programmes ont été exclus par la SSR, comme le sponsoring et la publicité, ou encore l'autopromotion.

Tous ces moyens auxiliaires pour les handicapés de la vue ou de l'ouïe restent coûteux. Il faut compter 13'000 à 15'000 francs pour un film de 90 minutes. La SSR est prête à déboursier 10 millions de francs pour adapter ses programmes, mais ne peut envisager d'aller au-delà. Jusqu'à maintenant, l'OFAS prenait en charge le 44% des coûts. Elle refuse désormais de participer, arguant que la LRTV contraint la SSR à assumer ces travaux.

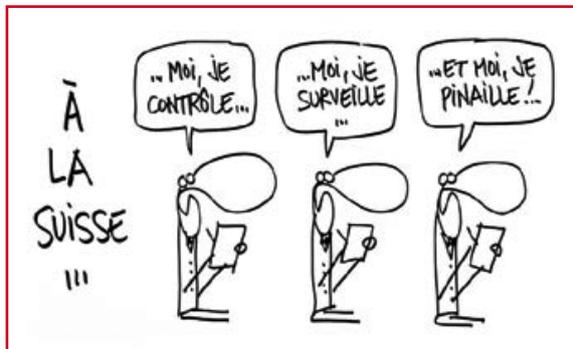
Si en Suisse alémanique et au Tessin des accords ont été signés entre la SSR et les associations, les discussions sont en cours en Suisse romande. Dans un second temps, le Conseil des programmes recevra les associations concernées pour connaître leurs attentes, puis les professionnels de la TSR.

Le Médiatic reviendra donc prochainement sur le sujet, avec de nouvelles informations. ●

**Arlette Roberti**

## → Le projet de nouvelle concession selon l'OFCOM ←

### Le difficile problème du contrôle de la qualité des programmes



Mix &amp; Remix (TSR)

L'ordonnance d'application de la LRTV est en vigueur depuis mars 2007. Restait l'étape de la concession ! L'OFCOM a mis en consultation sa proposition du 11 mai au 8 juin 2007. Elle va pouvoir être soumise au conseil fédéral, avec éventuelle entrée en vigueur au début de 2008.

Les sociétés cantonales de la RTSR, les SRT, n'ont pas été consultées. Dans ce dossier, le signataire principal, Charles Chamartin, et son co-signataire, auteur de cette introduction, s'expriment à titre strictement personnel. Leur mandat ne doit d'exister qu'à leur curiosité !

Le dossier commence par une description des principales nouveautés de la concession rénovée, autour d'une augmentation des garanties de qualité, des moyens de contrôler cette dernière, avec des mesures de la satisfaction non du public mais des principaux publics-cible, en parts de marché relatives.

Viennent ensuite les quatre chapitres :

- 1/ La base légale existe-t-elle ?
- 2/ Comment l'OFCOM peut-il contrôler les exigences de qualité ?
- 3/ Les moyens envisagés pour assurer cette volonté de contrôle de la qualité

- 4/ Les prises de position de diverses organisations consultées par l'OFCOM

Les conclusions portent sur le louable effort demandé à la SSR-SRG en visant une plus grande qualité encore, mais un contrôle étatique est en contradiction avec la législation et les traditions suisses. Il faut donc améliorer considérablement le fonctionnement des conseils de programmes, pour que la « voix au chapitre » du payeur de redevance se fasse mieux entendre.



Mix &amp; Remix (TSR)



Mix &amp; Remix (TSR)

Le dossier a la prétention certes modeste d'apporter une réponse à deux voix personnelles à une consultation qui a oublié les SRT.

La mise en forme de la première version de ce dossier recourt aux → italiques pour les citations de textes officiels

→ soulignages pour attirer l'attention sur des éléments particulièrement importants

→ caractères gras pour les commentaires personnels.

Bonne lecture, sans oublier qu'il est loisible à chacun d'enrichir ce dossier de commentaires ! ●

**Freddy Landry**

A consulter sur notre site Internet [www.rtsr.ch](http://www.rtsr.ch), rubrique « Dossiers ». Une version papier peut être demandée auprès du Secrétariat RTSR par toutes les personnes qui n'ont pas accès à Internet. (téléphone 021 318 69 75)